



TEROUMA

6 ADAR I 5763 - 08.02.03

PUBLICATION

HEVRAT PINTO  
OR HAIM VE MOCHE

SOUS L'ÉGIDE DE

RABBI DAVID H. PINTO שליט"א

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS

TEL: 01.42.08.25.40 - FAX: 01.42.08.50.85

20 BIS, RUE DES MURIERS 69100 - VILLEURBANNE

TEL: 04.78.03.89.14 - FAX: 04.78.68.68.45

RESPONSABLE DE PUBLICATION: HANANIA SOUSSAN

En semaine, chaque soir à partir de 20h30 sont dispensés des cours de Torah au sein de nos Institutions de Paris et Villeurbanne

par son comportement, l'homme construit un sanctuaire à D.

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

« Ils me feront un Sanctuaire, et Je résiderai en eux. » Cet ordre a été donné à Moché dès que les *bnei Israël* ont commencé à apporter leurs offrandes pour le Sanctuaire.

Mais pourquoi est-il dit « en eux », et non « en lui » ? Nos Sages expliquent : il n'est pas dit « en lui » mais « en eux », à l'intérieur de chacun d'entre eux, ce qui signifie que chacun des *bnei Israël* peut être un sanctuaire pour Dieu.

Examinons tout ce que cela implique. Est-ce qu'un simple mortel peut faire de son corps mortel un sanctuaire où puisse résider la *Chekhinah*, alors que le Saint béni soit-Il est un feu dévorant ? Comment un simple mortel pourrait-il ne fût-ce que s'approcher d'un tel feu, sans parler de faire de lui-même un sanctuaire pour Dieu ? Les Sages ont-ils voulu dire que chacun doit accomplir la Torah et les *mitsvot*, et que de cette façon son corps deviendra un sanctuaire ? Dans ce cas, pourquoi les *bnei Israël* auraient-ils eu besoin de construire un véritable Sanctuaire ? Et par-dessus tout, il y a autre chose à comprendre. Habituellement, on commence par construire une belle maison, des fondements jusqu'aux murs, et ensuite seulement on fait les plâtres et la peinture, et à la fin on y fait rentrer divers objets et meubles qui lui ajoutent du charme et de la beauté. Alors qu'ici, *Hachem* a ordonné aux *bnei Israël* de commencer par apporter tous les divers matériaux pour construire le Sanctuaire, et ensuite seulement Il leur a ordonné de construire la maison ! Il aurait fallu commencer par leur ordonner de construire le Sanctuaire, et ensuite seulement de donner des objets pour l'embellir, et non l'inverse !

Comme on le sait, tout homme est composé de deux éléments. Le premier est le corps, qui est son côté matériel, et le deuxième est spirituel, c'est la Torah, les *mitsvot* et le comportement louable qu'il acquiert au cours des années de sa vie sur terre. Quel est le rapport entre ces deux éléments ? Le corps matériel attire constamment l'homme vers une vie dissolue de plaisirs, et le pousse à s'écarter de Dieu, alors que son côté spirituel, la Torah et les *mitsvot*, les qualités du cœur et un comportement moral, agissent exactement à l'opposé, et sont ce qui le rapproche de Dieu. Quand quelqu'un veut se rapprocher de *Hachem*, et transformer son corps matériel en une chose sainte et spirituelle, alors le mauvais penchant vient tenter de l'en dissuader de toutes les façons possibles. Il attire l'homme par toutes sortes de séductions et de prétextes, en essayant de le convaincre qu'il ne peut pas se rapprocher de Dieu. Qu'est-ce que Tu as de commun avec *Hachem* ? Comment peux-tu imaginer de te comparer à Lui ? Mais pourtant, l'homme veut bel et bien se rapprocher de Dieu, il veut faire de son corps un sanctuaire où puisse

reposer la *chekhinah*. Que doit-il donc faire ? C'est pourquoi le Saint béni soit-Il vient donner aux *bnei Israël* les ordres suivants : C'est vrai que vous ne pouvez pas en un premier temps transformer votre corps matériel en sanctuaire pour Ma *chekhinah*, mais J'ai un conseil à vous donner. D'abord, préparez donc les instruments nécessaires pour pouvoir Me construire un Sanctuaire. C'est-à-dire, avant tout, étudiez en plongez-vous dans la Torah. Accomplissez une quantité de *mitsvot*, travaillez sur votre caractère, et alors automatiquement votre corps deviendra saint, il deviendra un sanctuaire pour la *chekhinah*. Oui, c'est vrai qu'on commence par construire la maison et qu'ensuite seulement on y fait entrer de beaux objets. Mais ici, quand il s'agit de faire reposer la *chekhinah* sur les *bnei Israël*, c'est l'inverse. *Hachem* nous demande avant tout de faire tous les préparatifs nécessaires. D'abord s'élever, étudier, accomplir des *mitsvot*, avoir un comportement recommandable, et alors automatiquement le corps lui-même deviendra un sanctuaire.

Cette *parachah* nous enseigne encore un autre principe.

Les premières choses qu'on a demandées aux *bnei Israël* d'apporter pour le travail du Sanctuaire ont été l'or, l'argent et le cuivre. En réfléchissant, nous nous apercevons que la première chose matérielle qui dérange l'homme dans son service de Dieu, c'est l'argent ! Cet argent pour lequel il est prêt à donner sa vie, pourvu qu'il en ramasse le plus possible, ce sont justement toutes ces pièces de monnaie qui le dérangent dans son service de Dieu. Car il est bien connu que celui qui rentre dans les préoccupations financières et matérielles, il lui est très difficile ensuite d'en sortir et pour se rapprocher de Dieu. De plus, l'argent peut le rendre fou et le détourner de son Créateur. L'argent refroidit le cœur de l'homme. L'argent introduit l'indifférence dans son cœur, pour qu'il pense à chaque instant à amasser une fortune matérielle, et oublie complètement d'amasser une fortune spirituelle. C'est extrêmement simple. Nous voyons de nos yeux que lorsque les gens courent après l'argent, leur tête et leur cœur sont complètement absorbés, et ils n'ont tout simplement pas le temps d'étudier, de prier, de faire des *mitsvot*. Que deviendra alors le service de Dieu ? C'est pourquoi *Hachem* a ordonné en premier lieu d'apporter l'argent lui-même comme contribution aux travaux du Sanctuaire, car c'est ainsi qu'on peut canaliser le côté matériel pour le service de Dieu. Une fois qu'on a fait cela, tout notre corps peut être un sanctuaire et un lieu de résidence pour la *chekhinah* - « et Je résiderai en eux ».

# Du Moussar sur la Paracha

## L'importance de soutenir la Torah

Le verset dit : « Les bâtons seront dans les anneaux de l'Arche, ils n'en sortiront pas » (28, 15). Comme on le sait, l'Arche est une allusion à ceux qui étudient la Torah, et les bâtons, à ceux qui la soutiennent matériellement. La différence entre la qualité de l'or qui recouvrait l'Arche et celle de l'or des bâtons vient nous enseigner que la Torah ne peut pas exiger de ceux qui soutiennent l'étude un niveau spirituel égal à celui de ceux qui étudient.

De même, même quand l'Arche se tenait immobile dans le Saint des Saints, il fallait que les bâtons restent avec elle. C'est une allusion au fait que celui qui soutient la Torah n'a jamais le droit de s'arrêter de soutenir les *talmidei 'hakhamim*, et par le mérite de cette aide à ceux qui étudient la Torah en ce monde, il se trouvera dans le monde à venir dans la même demeure que celui qui a étudié. Les Sages ont également dit : « Quiconque remplit la poche des *talmidei 'hakhamim* mérite d'être admis dans la *yéchivah* céleste, ainsi qu'il est dit : « à l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent » (*Pessa'him* 53) ». Ceci nous enseigne que dans le monde d'en haut, celui qui a soutenu la Torah acquiert les mêmes connaissances en Torah que s'il avait étudié lui-même. Dans le cas contraire, comment aurait-il le droit d'être assis avec ceux qui étudient la Torah dans la *yéchivah* céleste, alors qu'il ne sait pas manier l'étude ? Ce ne serait pas une récompense pour lui, mais une souffrance, ou peut-être même une punition !

En effet, lorsqu'un homme ordinaire s'installe avec de grands érudits à un moment où ils discutent de Torah, et qu'il ne peut pas partager leur conversation, il reste sans ouvrir la bouche comme un muet, et il n'y a pas de plus grande peine ni de plus grande humiliation ! Il est donc clair que ceux qui soutiennent la Torah mériteront dans l'avenir de la comprendre comme s'ils l'avaient étudiée eux-mêmes.

On raconte à ce propos que lorsque s'éleva une discussion entre des grands de la génération à propos du *chaatnez*, Rabbi 'Haïm de Volojine *zatsal* vit en rêve un homme qu'il avait connu dans la vie comme un juif simple, et quand il lui demanda quelle était la *halakhah* dans la *yéchivah* céleste, le défunt lui exposa la *halakhah* avec toutes ses sources. Quand le *gaon* Rabbi 'Haïm de Volojine lui demanda comment il avait mérité une pareille maîtrise de la Torah, puisque dans la vie il avait été un juif simple, il répondit que bien qu'en vérité il n'ait pas eu la capacité d'étudier, il s'était efforcé de faire vivre des *talmidei 'hakhamim* et d'assurer leur subsistance. Et au Ciel, ce mérite lui avait valu de connaître la Torah comme les *talmidei 'hakhamim* qu'il avait soutenus.

On demandera à tout juif quand il arrivera en haut : as-tu fixé des temps d'étude de la Torah ? Naturellement, il y en a qui ne sauront pas répondre à cette question et dont la honte couvrira le visage, parce qu'ils n'ont pas eu la possibilité d'étudier à cause des soucis de la vie. C'est donc une merveilleuse solution pour ceux dont l'âme aspire à la Torah mais qui ne peuvent pas l'étudier, de soutenir des *talmidei 'hakhamim*, alors ils se tiendront dans les palais de la Torah, et eux aussi mériteront de s'installer dans la *yéchivah* céleste pour discuter de Torah. C'est à leur propos qu'il est dit : « C'est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent, et ceux qui la soutiennent sont heureux ! »

## La fin ne justifie pas les moyens

« Ils me prendront une offrande » (25, 2)

La *parachat Michpatim* vient avant la *parachat Terouma*, afin de nous enseigner que bien qu'une personne généreuse qui donne de la *tsedaka* soit chère au Saint béni soit-Il, cette *tsedaka* n'est toutefois importante aux yeux de Dieu que si le donateur a construit sa fortune en toute justice et droiture, en accord avec les lois de la Torah. Autrement,

elle n'a aucune utilité, elle est défectueuse comme une *mitsva* réalisée au moyen d'une faute. C'est ce qu'a dit le prophète Isaïe (59, 14) : « La justice est obligée de reculer, et la *tsedaka* se tient à distance », ce qui signifie qu'une fois que la justice est obligée de reculer, la *tsedaka* qu'on fait doit elle aussi se tenir à distance, car elle n'est d'aucune utilité.

Le Maharcha dit à ce propos dans les *'Hidouchei Aggadot (Ketoubot 67a)* : « De nombreuses personnes de notre génération se construisent une fortune en profanant le Nom de Dieu, par exemple en volant des idolâtres, et ensuite elles donnent de cet argent pour s'attirer des honneurs tous les ans, afin qu'on leur fasse des bénédictions publiques pour leur renommée et leur gloire, or ce n'est rien d'autre qu'une *mitsva* obtenue au moyen d'une faute. »

## D'où savons-nous qu'il faut donner généreusement ?

« Ils me prendront une offrande », le mot *li* (« me ») a la valeur numérique de quarante. Il est juste de donner selon les principes suivants : celui qui est généreux donne un quarantième. C'est ce que signifie le verset « Ils me prendront », un quarantième (*li*), « une offrande de tout homme au cœur généreux », une personne généreuse qui donne libéralement.

## Pourquoi ne dit-on pas de bénédiction sur la mitsva de donner ?

Le saint Rabbi de Riminow répond : Parce qu'une bénédiction, il faut la dire de tout son cœur, avec joie. Et en général, on ne donne pas la *tsedaka* avec un désir et une joie véritables. Alors que le saint Rabbi Bounam de Peschis'ha répond : S'il fallait dire une bénédiction avant de donner la *tsedaka*, on commencerait par toutes sortes de préparatifs entraînant un retard, comme de se laver les mains, de dire *LeChem i'houd* et ainsi de suite, jusqu'à ce que le pauvre ait déjà le temps de mourir de faim...

## Du plus facile au plus difficile

« Voici l'offrande que vous prendrez d'eux, de l'or, de l'argent et du cuivre » (25, 3)

Le signe le plus évident de la générosité d'Israël est le suivant : en général, on donne en *tsedaka* des petites sommes, et c'est seulement une fois que le cœur s'est véritablement ouvert qu'un donne de grosses sommes. Mais chez le peuple d'Israël, l'Écriture vient faire son éloge en disant qu'il a commencé par apporter les choses de grande valeur. D'abord l'or et l'argent, et seulement ensuite le cuivre.

(Béer Yitz'hak)

## La tsedaka donnée en pleine santé est plus importante...

« L'or, l'argent et le cuivre » (*ibid.*)

Il y a de nombreux niveaux dans le don de la *tsedaka*. Trois d'entre eux se trouvent en allusion dans ce verset : le plus méritoire est de donner quand on est en pleine santé et qu'on se sent parfaitement bien. Cela se trouve en allusion dans le mot *zahav* (« or »), dont les lettres forment les initiales de *Zé Hanoten Bari* (« celui-ci donne en pleine santé »). Ensuite vient le don que fait l'homme lorsqu'il est malade et qu'il a besoin de la miséricorde céleste. Cela figure dans le mot *kessef* (« argent »), dont les lettres forment les initiales de *KcheRoeh Sakana Potea'h* (« quand il voit le danger, il ouvre la main »).

Mais la forme la plus basse de don est lorsque l'homme voit que le

mal l'a déjà atteint profondément, que l'argent et l'or n'ont plus aucune valeur à ses yeux, et qu'alors seulement il se rappelle de faire de la *tsedaka*. Un tel don a moins de valeur que tous les autres, et il se trouve en allusion dans le mot *ne'hochet* (« cuivre »), dont les lettres forment les initiales de *Netinat 'Holé Cheamar Tnou* (« le don d'un malade qui a dit : donnez »).

### ***Demi, ou entier ?***

**« Sa longueur est de deux coudées et demi, sa largeur d'une coudée et demi, et sa hauteur d'une coudée et demi » (25, 10)**

Sur ce verset, Rabbi Ya'akov Ben Acher, le *Ba'al HaTourim*, écrit : « On constate que toutes les mesures de l'Arche dans le Sanctuaire comportent des demis. Cela nous enseigne que l'homme doit toujours avoir conscience de se trouver au milieu du chemin, et il doit s'efforcer sans cesse d'arriver à devenir complet dans la connaissance de la Torah et le service de Dieu. »

Contrairement aux mesures de l'Arche, celles de l'autel sont entières. Longueur de cinq coudées et largeur de cinq coudées pour l'autel de cuivre, longueur d'une coudée et largeur d'une coudée pour l'autel d'or. C'est une allusion au fait que l'homme qui se rapproche de l'autel pour apporter son sacrifice doit se repentir entièrement, parce que le service de Dieu exige qu'on soit entier : « Sois intègre avec *Hachem* ton Dieu » (*Devarim* 18, 3).

### ***Il y a différentes sortes d'anges...***

**« Tu feras deux chérubins en or » (25, 18)**

Dans un discours enthousiaste sur le thème de l'éducation à la Torah que donna Rabbi Moché Mordekhaï Epstein, le *Roch Yéchivah* de *Knesset Israël* à Slobodka, devant des milliers de participants à la *Knessia Guedola* en Elloul 5673, il accompagna ses propos de l'une des belles expressions qu'il savait trouver, et qui fit grande impression en son temps.

Voici ce qu'il dit : « Nous trouvons deux fois dans la Torah le mot « chérubins ». Le livre de *Béréchit* raconte que lorsque le premier homme fut banni du *Gan Eden*, « Il posta en avant du *Gan Eden* les chérubins » (*Béréchit* 3, 24). Rachi explique que les chérubins sont des anges de destruction. En revanche, dans le livre de *Chemot*, il est dit à propos du sanctuaire : « Tu feras deux chérubins », et Rachi explique que les chérubins avaient le visage d'un jeune enfant. Apparemment, Rachi se contredit ! Mais on peut l'expliquer. Le verset vient faire allusion au fait que lorsqu'on donne à un enfant une bonne éducation, il a des chances de devenir comme le chérubin du Sanctuaire qui étend ses ailes sur l'Arche sainte, exactement comme un ange de Dieu. Mais quand on n'investit pas en lui une véritable éducation de Torah, et qu'on l'éloigne des chemins de la Torah, de la Tente d'assignation et de l'Arche d'alliance, il risque de grandir comme un sauvage et de devenir un ange destructeur...

Ces propos de Rabbi Moché Mordekhaï ressemblent véritablement à une prophétie qui s'est réalisée à notre époque, où nous sommes témoins de la vague de violence, de meurtres et autres crimes engendrée par l'« éducation » générale, aussi bien en Israël qu'ailleurs. Et par ailleurs, nous constatons la douceur, la noblesse, les belles qualités et la crainte du Ciel engendrées par une éducation de Torah. C'est pourquoi quiconque est perspicace s'empressera d'installer ses fils et ses filles dans les parvis de la maison de Dieu, pour qu'ils absorbent la pureté et l'éducation dans les voies classiques du judaïsme, afin de grandir à la perfection. **Et mieux vaut s'y prendre au plus tôt !**

## **Echet Hayil**

### ***Dans l'avenir, la pudeur fera pencher la balance***

La femme prendra soin que ses vêtements soient toujours en accord avec la *halakhah* selon toutes les règles de la pudeur, sans fente, manches courtes, vêtements moulants, couleurs criardes, etc. Naturellement, elle prendra garde à ce que ses vêtements soient suffisamment longs et recouvrent tout son corps. Plus elle portera attention à sa tenue en l'honneur de *Hachem*, plus grande sera sa récompense dans les Cieux.

On raconte qu'un jour, dans un sermon donné par un des *Admorim* dans une grande synagogue d'Erets Israël, l'orateur dit à l'assistance : « Je me tiens devant vous et devant l'arche sainte, et je n'hésite pas à promettre à toute femme et à toute jeune fille d'Israël pudique qui prend sur elle de s'habiller décentement comme l'ont fait nos mères, que dans l'avenir, au jour du Jugement, on prendra les morceaux de tissu que les femmes ajoutent à leurs manches et à leurs ourlets pour les mettre dans le plateau des mérites, et sans aucun doute ce sont eux qui feront pencher la balance du bon côté, et elles mériteront ainsi le monde qui est entièrement bon. »

## **A la lumière de la Haftarah**

### ***Comme Dieu l'a ordonné !***

**« Fais tout périr, homme et femme, enfant et nourrisson, bœuf et brebis... » (I Samuel 15)**

Le Saint béni soit-Il a ordonné à Chemouël d'envoyer Chaoul anéantir Amalek, hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes, sans aucune exception.

Le prophète raconte que Chaoul n'a pas accompli les instructions de Chemouël et a eu pitié d'Agag et du bétail. Le Saint béni soit-Il S'est révélé à Chemouël et lui a dit qu'Il regrettait d'avoir oint Chaoul, c'est pourquoi Il avait en horreur la royauté de Chaoul et la lui enlevait. Les Sages ont expliqué que la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il avait ordonné d'anéantir le peuple d'Amalek sans en laisser la moindre trace est que c'étaient de grands sorciers, et qu'ils pouvaient prendre des formes animales.

De tout cela, nous apprenons un très grand principe. Il est possible que Chaoul ait eu des raisons logiques de ne pas avoir totalement accompli l'ordre de *Hachem*, mais il a oublié une chose importante : lorsque le Saint béni soit-Il ordonne, il n'y a pas lieu de faire des calculs ! Il aurait dû exécuter la tâche dans son intégralité, comme un décret que l'on n'a aucun droit de contester.

Nous devons savoir que tout ordre qui provient de Dieu se place déjà après tous les calculs que nous pouvons faire, et si telle est la volonté de Dieu, c'est un signe que c'est cela que nous devons faire, même si nous ne comprenons pas pourquoi. Et si nous décidons d'y mêler notre raisonnement et d'en faire à notre tête, les dommages ne tarderont pas, parce que l'œil humain ne voit pas loin et n'appréhende pas la totalité de l'image. Ainsi, les bonnes intentions de Chaoul qui a eu pitié d'Amalek ont engendré Haman le mauvais qui a persécuté Israël.

## Question d'éducation



### On peut employer la force en éducation, mais uniquement comme auxiliaire au raisonnement

Il est dit dans le *Midrach* que lorsqu'on a demandé aux *bnei Israël* de donner leur argent, ils ont répondu généreusement, que ce soit pour les dons du Sanctuaire ou pour construire le Veau. On peut se douter que le *Midrach* ne vient pas nous enseigner que les *bnei Israël* donnent sans aucune logique et sans se demander si leur argent va à l'idolâtrie, ou bien au Sanctuaire de Dieu. Il y a deux dénominateurs communs à ces deux événements : l'importance, et le don volontaire. 1) Dans les deux cas, ils ont donné à une cause qui leur était sacrée comme étant divine (bien que dans un cas, ce soit la plus grande des *mitsvot*, et dans l'autre la plus grande des fautes). 2) Dans les deux cas, on les a laissé donner de leur plein gré, sans aucune obligation sur la quantité exigée de chacun (sauf dans le cas du don du demi-chékel). Tout but auquel l'homme attache une importance de lui-même et à laquelle il s'applique à donner de bon gré sans aucune coercition, il le fait généreusement. On trouve aussi cette idée dans la *halakhah*, que celui qui vend quelque chose réduit les détails de ce qui est compris dans la vente, alors que celui qui donne ajoute largement aux détails qui sont compris dans le don, car : « Le vendeur vend avec parcimonie, celui qui donne le fait avec générosité. »

Appliquer une force extérieure pour accélérer un processus représente une pression. C'est une pression spirituelle lorsque on applique une force à un processus intellectuel, selon la formule : « Ce qui ne réussit pas par le raisonnement réussit par la force ». Certes, la faiblesse manifestée par l'homme pour faire parfaitement ce qui est juste oblige parfois à employer la pression, comme lorsque la Torah a été donnée à Chavouot, en public, avec du tonnerre et des éclairs. Mais la pression éloigne du but. Non seulement elle devient l'essentiel et fait passer le but éducatif en seconde position, mais elle vide ainsi l'action de tout sentiment de générosité nécessaire pour qu'elle soit parfaite. En résumé, toute faute et manque d'éducation a sa racine dans l'erreur, et il faut lutter contre l'erreur par la vérité intellectuelle et n'utiliser l'imposition de la force que comme adjuvant.

## Histoire vécue

### La glace et la vitre, et ce qu'il y a derrière...

Dans la petite ville de Sassow en Galicie, l'un des riches de l'endroit se fit connaître en mauvaise part, car il refusait de donner quoi que ce soit à la *tsedaka*, et il se dispensait même de la grande *mitsva* du rachat des prisonniers sous des prétextes divers et variés. Quand Rabbi Moché Leib Sassow apprit la conduite insupportable de cet avare, il ordonna qu'on le lui fasse venir sans délai. Les *'hassidim* obéirent à leur Rav et lui amenèrent rapidement cette personne. Après l'avoir brièvement salué, le *tsadik* se leva et sortit d'une armoire une petite glace. Il la posa devant l'homme et lui dit : « Qui voyez-vous dans cette glace ? » « Moi-même », répondit-il avec embarras.

« Maintenant regardez par la fenêtre, et dites-moi ce que voient vos yeux à présent ? » « Joseph le pauvre et Yanki l'orphelin », dit l'homme, stupéfait des questions du *tsadik*.

Rabbi Moché Leib se pencha au-dessus de l'homme ébahi, et lui dit en accentuant chaque mot : « Réfléchissez. Cette petite glace et la vitre de la fenêtre sont toutes les deux faites en verre. Mais la glace est recouverte d'une couche d'argent à l'arrière, si bien que vous ne pouvez pas y voir d'autres personnes... »



## Garde ta langue !

### Le Lachone HaRa cause de la peine à Dieu

Dans Sa Torah, le Saint béni soit-Il a dit et ordonné à l'homme à de nombreuses reprises d'être droit et bon. C'est tout ce qu'il désire, et c'est de cela qu'il aura satisfaction, de ce que nous ayons obéi à Sa volonté. Voici ce que dit *Tana DeBei Eliahou* : Le Saint béni soit-Il a dit aux *bnei Israël* : « Mes enfants bien-aimés, est-ce que Je manque de quelque chose pour vous le demander ? Qu'est-ce que je vous demande donc ? Que vous vous aimiez les uns les autres, que vous vous respectiez mutuellement, que vous ayez une crainte mutuelle, qu'on ne trouve chez vous ni faute, ni vol, ni rien de laid, et que vous n'en veniez jamais à des choses interdites. » C'est à ce propos qu'il est écrit : « Je vais te dire, ô homme, ce qui est bon et ce que *Hachem* te demande, seulement de pratiquer la justice, d'aimer la bonté et de te conduire discrètement avec *Hachem* ton Dieu »

De là, on comprend parfaitement que lorsqu'on fait le contraire en disant du *Lachone HaRa* sur son prochain, prouvant ainsi qu'on ne l'aime pas, cela cause de la peine au Saint béni soit-Il, et cela, on ne le souhaite certainement pas. C'est pourquoi on veillera à se renforcer dans les qualités qui ont été évoquées, et cela causera de la satisfaction au Créateur.

## Tes yeux verront tes Maîtres

### Le gaon Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulai zatsal, le 'Hida

Le 'Hida est né à Jérusalem en 5484 de Rabbi Raphaël Yitz'hak Zerakhia Azoulai. Il était le petit-fils du *gaon* et grand kabbaliste Rabbi Avraham Azoulai, auteur de *'Hessed LeAvraham*, et il acquit sa Torah auprès de grands maîtres, Rabbi Yona Navon et Rabbi Yitz'hak HaCohen Rappoport, auteur de *Batei Kehouna*. Le 'Hida étudia également chez notre maître Rabbi 'Haïm ben Attar, le saint *Or Ha'Haïm*.

En 5513, le 'Hida fut choisi comme envoyé en faveur des pauvres de Jérusalem, et il accomplit fidèlement sa mission. Il alla dans la plupart des pays d'Europe, où il rencontra des grands de la Torah qui consacraient beaucoup d'argent aux pauvres d'Erets Israël, mais en même temps il progressait dans la Torah aussi bien dévoilée que cachée, au point que la plupart des livres de *kabbala* lui étaient familiers. De plus, il visita des dizaines de bibliothèques, surtout la Bibliothèque Nationale de Paris, où il trouva le temps d'apprendre plus de deux mille manuscrits d'auteurs divers sur la Torah, qu'il connaissait à la perfection.

Malgré sa stature en Torah, il ne voulut accepter aucun poste officiel, mais il établit de son vivant les bases d'une dynastie de *rabbanim* en composant une liste de livres de toutes les générations. C'est son célèbre ouvrage *Chem HaGuedolim*, avec la section sur les personnages célèbres et la section sur les livres. C'est ainsi que l'on connaît jusqu'à aujourd'hui de nombreux détails sur des grands de la Torah de cette génération. Le *Chabat Zakhor*, 11 Adar 5566, se termina l'histoire de sa vie, et son âme monta au Ciel. Que son mérite nous protège.